

J'imagine que ce meilleur traitement peut être obtenu beaucoup plus aisément maintenant, n'exigeant que l'adoption d'une résolution par le congrès, qu'il n'aurait pu l'être lorsque les libéraux étaient au pouvoir et que sa réalisation aurait représenté des débours effectifs. Le compte rendu poursuit:

Si le premier ministre Diefenbaker nous l'accorde, alors, pourquoi pas les libéraux? C'est l'explication de la défaite libérale en juin dernier. Ce que les libéraux avaient accordé aux provinces Maritimes n'était même pas une demi-mesure.

Et maintenant, discutant le projet même dont la Chambre est saisie cet après-midi, nous ne pouvons, pour ce qui concerne la population des Prairies, obtenir du gouvernement la demi-mesure dont le premier ministre Matheson a parlé. Les malheurs du parti libéral, en juin dernier, devraient instruire le gouvernement et l'empêcher de commettre en Saskatchewan et dans les provinces des Prairies en général les erreurs politiques qu'ont commises les libéraux dans les provinces de l'Atlantique. J'appuie sur ce qu'a dit le journal, savoir que "le premier ministre Diefenbaker nous l'accorde, alors pourquoi pas les libéraux".

Je dirai que j'ai été enchanté aujourd'hui d'entendre le premier ministre (M. Diefenbaker) annoncer, avant que débutent les délibérations du congrès libéral, que certaines mesures seront prises dans le domaine de la sécurité sociale. Le ministre des Finances (M. Fleming) et son collègue le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Hamilton) devraient insister auprès du gouvernement et du premier ministre sur la nécessité pour le premier ministre d'annoncer demain, avant toute autre délibération qui puisse avoir lieu, que les habitants de la Saskatchewan et de l'Ouest du Canada recevront un traitement qui équivaudra au moins à la demi-mesure qui est prévue dans le présent projet de loi en faveur des habitants du Nouveau-Brunswick.

Quand la Chambre sera invitée à se prononcer au sujet de ce projet de loi, je ne pense pas qu'un seul député s'y oppose et, à mon avis, il ne peut en être autrement.

A mon sens, quand on nous demande de nous prononcer sur des mesures qui peuvent ne pas profiter à la région particulière que nous représentons, bien qu'il y ait des exceptions à cela, les honorables députés doivent se fier à la conviction que le gouvernement veillera à ce que les bienfaits de cette mesure législative seront accordés à d'autres régions du Canada. Nous sommes naturellement enchantés d'appuyer cette mesure. Si le gouvernement commettait la très grave erreur de ne pas mettre ce genre de mesures législatives à la disposition d'autres régions du Canada, cela ne changerait pas notre opinion quant à

[M. Argue.]

la mesure législative, qui est bonne en soi. Cela ne ferait que renouveler notre détermination d'exiger que d'autres régions du Canada bénéficient des mêmes mesures.

M. G. W. Montgomery (Victoria-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais ajouter une ou deux choses à ce que j'ai dit l'autre jour. On semble avoir l'impression que ce bill pose les fondements d'un programme national. Cette impression n'est peut-être pas fautive, mais ce bill n'a rien à voir à un programme national.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Montgomery: Oui.

L'hon. M. Pickersgill: Était-il à la Chambre l'autre jour lorsque le ministre des Finances (M. Fleming) nous a dit le contraire?

M. Montgomery: Peut-être y étais-je, mais je n'ai pas entendu cela. S'il a dit cela, tant mieux. Le bill porte cependant sur un projet bien défini. Il me semble que les honorables députés devraient voter à propos de ce prêt de 30 millions de dollars, suivant que le projet est sensé ou non, et que le Nouveau-Brunswick le mérite, non parce qu'il est sans le sou mais parce qu'il s'agit d'un bon projet, qui est dans l'intérêt national. Si le projet est rentable, pourquoi alors est-il question d'un tas d'autres projets? C'est le seul dont il soit question dans cette mesure.

L'autre jour, je lisais dans un journal que ce projet était très avantageux. Je me demande si les honorables députés s'en rendent compte? Les travaux ne sont pas terminés; il n'ont jamais été financés. Nous sommes maintenant disposés à le faire si nous pouvons obtenir les montants nécessaires. Je donnerai lecture d'un article paru dans un petit journal intitulé *The Cataract Weekly* et publié à Grand-Falls, au Nouveau-Brunswick. Il a dit que la nouvelle usine de 30 millions de dollars de la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick, à Beechwood, a conjuré la fermeture, du 23 décembre à la fin du mois, qui menaçait trois usines dont deux étaient situées au Nouveau-Brunswick et la troisième dans le Maine.

Avec un de ses groupes, l'usine hydro-électrique fournit en moyenne 800,000 kilowatts par jour depuis le 11 novembre, date de sa mise en marche d'essai. Il en a été ainsi jusqu'au 9 janvier. Les 3,200,000 HP que l'usine a pu fournir à la société Fraser ont empêché sa fermeture et la mise en chômage de 2,200 hommes, et assuré le maintien d'une feuille de paie de \$150,000 pendant la période dont il s'agit. Je pense que ce renseignement intéressera les députés parce qu'on leur demandera de se prononcer en faveur d'un prêt à une entreprise dont un seul de ses trois groupes,